



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ONU

Question écrite n° 74680

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la question de l'abstention de la France lors du vote de résolution L56 « Lutte contre le nazisme » de la 3e Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, le 21 novembre 2014. Nation pionnière dans la théorisation et la mise en pratique des Droits de l'Homme, la France a toujours essayé d'être en pointe pour éviter que des atteintes aux droits fondamentaux ne se produisent. Il lui demande donc de préciser les raisons de l'abstention de la France lors de ce vote de résolution L56.

Texte de la réponse

La France est fortement attachée à l'universalité des droits de l'Homme. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie constitue ainsi une priorité essentielle de l'action extérieure de la France. S'agissant de la résolution sur la « lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée », ce texte est présenté chaque année par la Russie, en troisième commission de l'Assemblée générale des Nations unies. Cette année, la résolution soulevait, comme les années précédentes, plusieurs difficultés, bien qu'intégrant certains amendements portés par l'Union européenne. En effet, elle présente notamment une vision partielle des événements historiques, en particulier de l'issue de la Seconde guerre mondiale. En outre, elle comporte un langage ambigu qui tend à assimiler des opposants anti-soviétiques ayant collaboré avec la puissance occupante à des nazis. Soucieuse de ne pas voir instrumentalisée la question majeure de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, la France, ainsi que tous les pays membres de l'Union européenne, se sont donc abstenus compte tenu des ambiguïtés qui demeurent.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74680

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1236

Réponse publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1668